



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY

AVIS PUBLIC

**AUX CONTRIBUABLES
DE LA MUNICIPALITÉ DE BEAULAC-GARTHBY**

AVIS PUBLIC VOUS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné M. Claude Lebel, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Beaulac-Garthby, qu'une séance extraordinaire du conseil est convoquée pour être tenue à la salle des loisirs située au 3, rue Saint-François à Beaulac-Garthby le **JEUDI 23 MARS 2023 À 18 H 00** :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Demande de subvention pour la station de lavage
4. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné uniquement
5. Levée de la séance

DONNÉ À BEAULAC-GARTHBY, CE 21 mars 2023.

M. CLAUDE LEBEL,
Directeur général et greffier-trésorier

SERMENT D'OFFICE

Je, Claude Lebel, résidant à Dudswell, certifie sous mon serment d'office, que j'ai signifié, par courriel, l'avis ci-joint, à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 21 mars 2023.

M. Claude Lebel,
Directeur général et greffier-trésorier